

génère pour les politiques sociales. Il crée aussi un réseau international d'interdépendance qui concourt à la paix et à la stabilité dans le monde.

Le Canada croit que les règles et objectifs commerciaux et environnementaux devraient se renforcer mutuellement. C'est pourquoi les deux ministères se sont engagés à militer en faveur de marchés plus ouverts, plus prévisibles et obéissant à des règles; mais ils savent que certains Canadiens restent préoccupés par l'impact d'une libéralisation plus grande du commerce sur les intérêts canadiens et que le public doit donc être bien informé, consulté comme il se doit et engagé.

Il est convenu que le *Cadre d'évaluation environnementale des négociations commerciales*, adopté en 2001, continuera de s'appliquer dans nos négociations commerciales actuelles et futures.

De plus, les préoccupations communes associées au DD continueront de faire l'objet d'un examen avec les partenaires régionaux et bilatéraux. Un moyen pratique d'y parvenir est de négocier des ententes sur l'environnement et sur le travail parallèlement à la négociation d'accords bilatéraux et régionaux.

## Établissements humains durables

Les zones urbaines accueillent actuellement près de la moitié de l'humanité et les chiffres ne cessent de croître. Le développement des sociétés contemporaines dépendra de la façon dont on perçoit et on gère la croissance des villes, dont certaines ont des populations et une économie dépassant celles de nombreux pays.

Au Sommet mondial sur le développement durable, le Canada a réaffirmé son engagement vis-à-vis du développement urbain durable en invitant le monde à se rendre à Vancouver à l'occasion du Forum urbain mondial. Ce forum, qui est une initiative du Programme des établissements humains des Nations Unies, a lieu tous les deux ans et permet d'échanger des idées et des pratiques exemplaires concernant les questions liées aux établissements humains.

Le Forum urbain mondial de 2006, qui se tiendra à Vancouver, offrira au Canada l'occasion de présenter ses pratiques exemplaires et de faire preuve de leadership en rapport avec le développement urbain durable.

